

CORRIGÉ DE L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS

Session : principale 2014

Sections : Sciences techniques

I- ÉTUDE DE TEXTE :

A- Compréhension/

QUESTIONS ET COMMENTAIRES	EXEMPLES DE RÉPONSES
<p>1- Quel avantage de la calculette l'auteur présente-t-il au début du texte ?</p> <p>Commentaire : La question précise la séquence à étudier et fournit l'information à exploiter par l'élève. Ce dernier doit se référer aux premières phrases du texte pour relever un avantage de la calculette et le reformuler. Plusieurs indices le révèlent : « en quelques secondes », « gagner du temps ».</p>	<p>1- Au début du texte, l'auteur met l'accent sur l'apport de la calculette qui permet d'économiser le temps.</p> <p>« A l'école comme à l'université, racines, polynômes complexes, fonctions hyperboliques et autres sont aujourd'hui effectués en quelques secondes par le mini-ordinateur de poche. La calculette est un outil d'exécution qui permet de gagner du temps... »</p>
<p>2- Selon l'auteur, des changements marqueront le domaine de l'enseignement dans un proche avenir.</p> <p>a- Quels sont les changements annoncés par l'auteur ?</p> <p>b- Relevez et nommez deux procédés d'écriture utilisés par l'auteur afin de décrire l'avenir de l'enseignement.</p>	<p>2- a-Selon l'auteur, plusieurs changements marqueront le domaine de l'enseignement qui sera informatisé : « Enseignement assisté par ordinateur »</p> <p>Le premier changement cité concerne les programmes et les logiciels informatiques « systèmes d'information, de communication et de traitement... » qui aideront les élèves à faire face aux difficultés</p>

Commentaire :

L'énoncé de la question prend la forme d'une phrase assertive qui avance une idée à approfondir. La question est ramifiée (a et b)
Il s'agit de relever les différents changements dans le domaine de l'enseignement ; l'élève est donc amené à puiser les informations demandées dans le deuxième paragraphe et puis à relever et expliquer deux procédés d'écriture qui rendent compte de ces changements.

rencontrées et à mieux accéder à l'information en rapport avec les programmes étudiés.

Un deuxième changement touchera le mode d'enseignement et d'apprentissage. En effet, l'ordinateur et « la carte à mémoire personnelle » remplaceront les livres et les cahiers : « ils emporteront chez eux leur micro-ordinateur portable. Plus besoin de cahiers, de livres, de plumes : une carte à mémoire personnelle leur servira de cahiers de devoir ».

b- Les procédés d'écriture utilisés pour décrire l'avenir de l'enseignement :

✓ Le Champ lexical de l'informatique : « systèmes d'information, communication, traitement, logiciels, programmes, ordinateur, carte à mémoire... ».

✓ les énumérations :

Ligne 7 : « l'élève et l'étudiant auront non seulement une machine à calculer mais pourront avoir accès à des systèmes d'information, de communication et de traitement... »

Ligne 13 : « ils pianoteront tranquillement les énoncés, les directives et le programme des devoirs à faire donnés par le professeur. »

<p>3-Selon la psychologue Sherry Tukle, l'homme s'expose à un risque en accordant une grande importance à l'ordinateur.</p> <p>a- Quel est ce risque ?</p> <p>b- L'auteur partage-t-il ce point de vue ? Justifiez votre réponse.</p> <p>Commentaire : La question oriente l'élève vers la séquence à étudier (le nom de la psychologue figure dans le dernier paragraphe). Elle se ramifie en deux volets : le point de vue de la psychologue qui dénigre l'utilisation de l'outil informatique « risque » et celui de l'auteur que l'élève doit analyser et justifier.</p>	<p>Ligne 15 : « plus besoins de cahiers, de livres, de plumes »</p> <p>-la périphrase pour le mot ordinateur : « demain les écoliers auront sur leur bureau <u>une petite boîte noire</u> avec un écran miniature. »</p> <p>3- a-La psychologue Sherry Tukle s'interroge sur le risque que l'homme court en accordant une grande importance à l'ordinateur. En effet, elle craint que l'homme ne soit remplacé par la machine jugée plus intelligente : « ...ne risque-t-on pas, à terme, de privilégier les machines, devenues plus intelligentes que les hommes, au détriment de l'espèce humaine ? »</p> <p>b-Non, l'auteur ne partage pas cet avis. Il estime que l'ordinateur n'est qu'un outil qui « ne remplacera jamais le maître » et que « la machine est une aide à l'information, une manière de plus d'apprendre ».</p>
---	--

B- Langue :

<p>1-Relevez dans le premier paragraphe deux expressions qui remplacent le terme « calculette ».</p>	<p>1-Les expressions qui remplacent le terme « calculette » dans le premier paragraphe :</p> <p>« le mini-ordinateur de poche »</p>
--	---

Commentaire :

La tâche de l'élève consiste à relever deux expressions synonymes du terme « calculatrice » dans une séquence précisée dans la question.

2-Réécrivez la phrase suivante de manière à obtenir une subordonnée circonstancielle de cause.

L'enseignement assisté par Ordinateur ne remplacera jamais le maître ; la machine n'est qu'une aide à l'information, une manière de plus d'apprendre.

Commentaire :

L'énoncé comprend deux propositions indépendantes. La consigne est de les transformer en une phrase complexe par subordination. Le rapport logique à expliciter est celui de la cause.

3-A partir des deux énoncés suivants, construisez une phrase complexe contenant une proposition subordonnée circonstancielle de concession.

-La machine est importante.

-La machine ne remplacera jamais le maître.

Commentaire :

Le travail consiste à expliciter le rapport sémantique entre les deux propositions par une locution conjonctive de concession.

L'emploi du mot subordonnant entraîne la modification du mode du verbe de la subordonnée (subjonctif).

(ligne 4)

« une machine à calculer » (ligne 7)

2-Exemple de réponse :

L'Enseignement assisté par Ordinateur ne remplacera jamais le maître **parce que** la machine n'est qu'une aide à l'information, une manière de plus d'apprendre.

3-Exemple de réponse :

Bien que la machine soit importante, elle ne remplacera jamais le maître.

II- ESSAI :

Guy Lazorthes s'interroge sur les apports et les risques de l'utilisation de la machine.

Pensez-vous que l'homme d'aujourd'hui profite des bienfaits du développement technologique sans en être dépendant ?

Vous exprimerez votre point de vue en vous appuyant, dans le choix de vos arguments et de vos exemples, sur vos lectures et sur l'actualité.

Le thème : L'homme et la science

Les mots clés : bienfaits de développement technologique/dépendant

La problématique : Peut-on tirer profit des bienfaits de la technologie sans devenir esclave de cette dernière ?

Pistes de réflexion possibles :

I- Les apports de la technologie nous facilitent la vie et nous offrent le confort :

- ✓ L'homme moderne est libéré des basses besognes, la machine le supplée en le remplaçant dans différentes tâches jugées sordides ou pénibles (toutes sortes de machine dont les foyers sont désormais équipés)
- ✓ On gagne du temps, temps qu'on met à profit dans d'autres tâches plus intéressantes (scanner au lieu de réécrire les documents, envoyer des mails au lieu des lettres, lire sur internet au lieu d'acheter des livres, des revues...)
- ✓ Grâce à la technologie, plusieurs obstacles entravant la liberté de l'homme sont vaincus (il peut bouger, voyager, faire des achats, établir des contacts avec autrui, envoyer des messages, des colis, de l'argent...)

II-Malheureusement, le risque de dépendance existe si ces machines ne sont pas utilisées à bon escient et avec modération :

- ✓ Des jeunes et des adultes ne peuvent plus se passer de leurs machines (téléphones, tablettes...), c'est un véritable sevrage quand il s'agit de s'en séparer même pour un court moment (en classe, dans l'avion, dans une réunion de travail...)
- ✓ Certains deviennent renfermés et ne communiquent plus avec leur entourage, risquant des maladies psychologiques graves (les accros aux jeux vidéos qui se déconnectent totalement de la réalité).
- ✓ La détérioration de la santé de ces accros (acuité visuelle et auditive en baisse, risque d'obésité et toutes les complications qui s'en suivent)

